

Fiche d'information thématique

## Les bourses fondation d'entreprise Francis Bouygues

### • Description du Programme

La Fondation d'Entreprise Francis Bouygues a pour objet d'aider des personnes de nationalité française ou étrangère mais de culture française, à mener à bien des études supérieures. Depuis 2006, l'AEFE et la Fondation Bouygues travaillent conjointement pour l'attribution de ces bourses. La bourse Fondation d'Entreprise Francis Bouygues est accordée pour une durée de 4 à 6 ans. Chaque boursier est parrainé par un collaborateur issu du groupe Bouygues.

### • Eligibilité au programme

1. Etre bachelier français ou étranger de culture française (baccalauréat obtenu dans un lycée français) ;
2. Faire preuve d'une motivation forte ;
3. Rencontrer des difficultés pour financer des études supérieures offrant de réels débouchés professionnels.

### • Calendrier

- ▶ **Entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mai** Constitution du dossier de candidature téléchargeable sur le site de la Fondation Bouygues : [www.fondationfrancisbouygues.com](http://www.fondationfrancisbouygues.com)

**Attention** Le dossier doit être envoyé complet en 2 exemplaires à l'AEFE à l'adresse suivante :  
AEFE – SORES  
23, place de Catalogne  
75014 Paris FRANCE

- ▶ **Juin** Examen et présélection des dossiers.
- ▶ **Juillet** Session d'entretiens avec les candidats sélectionnés.
- ▶ **Fin juillet** 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de Sélection.
- ▶ **Août** Sélection définitive des candidats et attribution du montant de la bourse pour l'année si la mention Très Bien ou Bien a été obtenue au baccalauréat.

### • Conditions d'attribution de la bourse

- Etre retenu par le Comité de Sélection
- Obtenir la mention Très bien ou Bien au baccalauréat

**A savoir**

- les élèves sélectionnés à la fois pour la bourse Bouygues et la bourse Excellence-Major octroyée par l'AEFE doivent **obligatoirement** opter pour la première. Ces boursiers bénéficient du statut de boursier du gouvernement français grâce à la couverture sociale dont les frais sont supportés par l'AEFE ;
- cette bourse n'est **pas cumulable avec une autre aide** ;
- la bourse "Fondation Bouygues" peut être attribuée, soit à la sortie du baccalauréat, soit au cours des études supérieures.

**• Sélection des boursiers**

Les candidatures doivent être déposées par les proviseurs des établissements qui peuvent adresser les dossiers des élèves particulièrement méritants satisfaisant aux critères fixés.

**• Montant de la bourse**

Le montant de la bourse Fondation Bouygues varie de 1 500 à 10 000 € par an, en fonction des derniers revenus imposables des parents de l'élève. Ils ne doivent pas dépasser 20 000 € par an.

**Renseignements complémentaires :** [excellence.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:excellence.aefe@diplomatie.gouv.fr)